VOIE BLEUE

ÉCONOMIE CIRCULAIRE DES DÉCHETS DE BATEAUX DE PLAISANCE

Un million de bateaux de plaisance sont encore immatriculés en France. L'âge moyen du parc est de plus de 35 ans. Plus de 90% de ces bateaux ont été construits en polyester depuis la fin des années 60, une matière solide mais qu'on ne sait pas recycler (données Ademe).

Cet état des lieux amène à poser la question du réemploi comme solution possible à certains des défis auxquels est confrontée la filière des bateaux de plaisance.

Le réemploi est un des piliers de l'économie circulaire. Pour y parvenir, les entreprises doivent adopter une approche qui crée de la valeur, qui soit partagée par toutes ses parties prenantes, environnement et société compris, et qui intègre les trois dimensions de la soutenabilité : économique, environnementale et sociale.

C'est dans ce contexte que Bathô expérimente dans le cadre du projet VOIE BLEUE en Pays de la Loire, un modèle d'affaires circulaire, complémentaire à la filière recyclage-élimination de l'éco-organisme, celui de l'allongement de la durée de vie de bateaux de plaisance hors d'usage, plus particulièrement des voiliers et vedettes de 6 mètres et plus construits entre les années 60 et 90.

Les objectifs du projet VOIE BLEUE consistent à étudier la chaîne de valeurs de l'économie circulaire du réemploi des bateaux de plaisance, depuis la récupération d'un navire jusqu'à sa vente pour d'autres usages que la navigation.
En synthèse de ces travaux, le projet définira les conditions de création d'un écosystème territorial coopératif et volontaire de partenaires publics et privés.

Partenaires

Entreprises

Bathô, Rezé (44) [Porteur de projet]
Wiinch, Nantes

Centres de recherche

IAE de Nantes
Université de Nantes

Financeur

En recherche de financement

Labellisation

29/05/2020

Budget global

106 k€